

LES FRANSISKOIS S'APPROPRIENT LEUR SERVICE DE PROTECTION INCENDIE p. 5



C.P. 128

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)

G0R 3A0

Tél. et fax: 418 259-2177

courrier électronique: echosf@globetrotter.net

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois.

ADMINISTRATEURS

Lorraine Lamonde	Présidente	259-2433
Jean Gendron	Vice-président	259-2213
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

DIRECTEUR

Jean-Yves Lamonde	259-2433
Christian Gendron	259-7160
Raynald Laflamme	259-2659

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Raynald Laflamme

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Photo première page

Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Patricia Proulx

Abonnement

Jean Gendron

Recrutement et membership

Jean-Yves Lamonde

Impression

Impressions Rive-Sud, Montmagny

L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications du Québec

Culture
et Communications
Québec



Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	20,00\$	200,00\$
1/4 page	30,00\$	300,00\$
1/2 page	50,00\$	500,00\$
1 page	90,00\$	900,00\$
Bandeau 1 ^{re}	95,00\$	950,00\$
1/2 bandeau 1 ^{re}	55,00\$	550,00\$
Petite annonce	3,00\$	

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$
Gratuit pour tous les résidents de Saint-François		

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard	248-2572
Feu	911
Municipalité.....	259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

AMECO Association des
médias écrits
communautaires
du Québec

tirage/certifié
AVDA
membre 2003





SOMMAIRE

En mission en Afghanistan.....	3
La population s'approprie son service de protection incendie.....	5
Tirage de la Loto-Fondation 2007	6
Position de la Fabrique suite à l'offre pour le presbytère.....	6-7
Il y a une place pour toi chez les Fermières	8
Les gagnants du concours municipal d'embellissement!.....	9
Chronique les tiques et les puces	10
Campagne annuelle de financement 2007	11
Clinique de vaccination	11
Les activités de novembre des Fermières	12
Service de Répit parent à Saint-François.....	13
Nouveaux diplômés en agriculture.....	13
Collecte de pneus	14
Assemblée générale annuelle de L'Écho de St-François.....	14
La Brigade scolaire.....	15
Nouveautés à la Bibliothèque du Rocher.....	16
Tel-Écoute	16
Recette des Fermières	17
La boulangerie Le Joyeux Pétrin s'est démarquée cet été.....	17
Chronique policière	17
Des services de commercialisation et d'exportation	18
Ambassadrice des cadets de l'air de la région de Québec.....	19
Les Débrouillards.....	20
Pensée positive.....	21
AGA de l'Association du baseball mineur de Saint-François	21
Cassy, la bédé	21
Au fil des jours	22
Les petites annonces de L'Écho	23
L'Écho municipal	8 pages

En mission en Afghanistan

Une bonne pensée pour un fils de Saint-François



Devant les inquiétudes de l'une des leurs, Les Fermières de Saint-François ont eu une bonne pensée pour Carl Bernard, fils de Denise Blais et Jean-Claude Bernard, présentement en mission en Afghanistan. Nous reproduisons la lettre qui lui a été transmise en octobre.

Saint-François, le 3 octobre 2007

Bonjour Carl,

Même si nous ne te connaissons pas beaucoup, les Fermières de Saint-François aimeraient souligner l'importance de ton travail.

Comme tous les militaires, tu as reçu une formation, toutefois nous sommes conscientes qu'à chaque jour tu dois faire face à des situations stressantes.

Tu fais un travail remarquable qui te demande certainement du courage, de la patience et de la persévérance auprès de cette population qui a besoin d'aide.

Tu fais partie de notre grande famille de Saint-François, nos pensées sont avec toi et nos cœurs de mams te disent d'être vigilant.

Nous gardons contact avec tes parents, surtout avec ta mère qui est notre secrétaire.

Bonne chance en attendant ton retour de mission. ☺

Les Fermières de Saint-François



L'HIVER EST À NOS PORTES !!!!



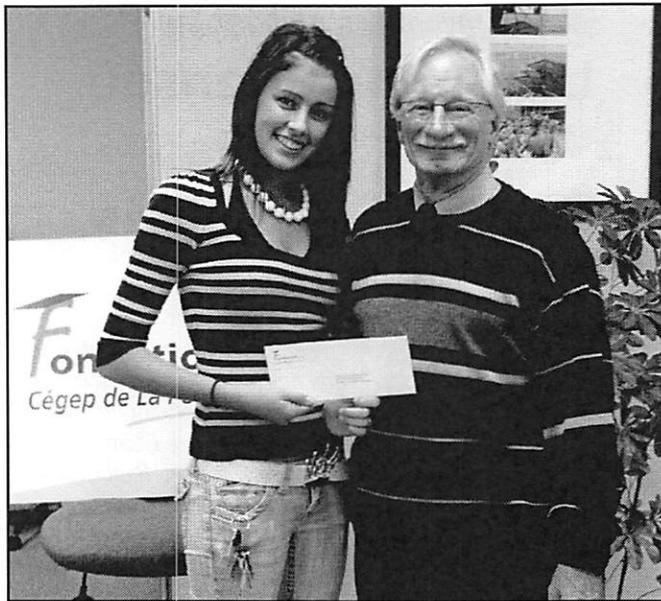

Vous avez besoin d'articles pour passer à travers l'hiver !!!
Venez nous voir à l'une de nos 3 succursales.

Saint-François		259-7715
Berthier		259-7718
La Durantaye		884-2802







■ **LA MUNICIPALITÉ** a remis une bourse d'étude de 100\$ au Centre d'études collégiales de Montmagny qui a été remis à Cynthia St-Laurent de St-François. Cette bourse encourage les jeunes qui s'inscrivent au Centre d'études collégiales de Montmagny. Le chèque lui a été remis par le conseiller Yves Laflamme. ☺



Soyez de la fête

Pour vos partys de Noël, rencontres de famille, clubs sociaux et autres.

Le Café du Havre

Localion de salle privée pour 20 à 75 personnes
Dates disponibles pour novembre et décembre.

Réservez tôt à Mme Louise Bernard
418 • 259 • 2953.

Merci à tous et au plaisir de vous servir le printemps prochain!

Nous sommes fermés pour la saison hivernal.

*Havre: 259-2953 (8h30 - 16h30)
ou Café: 259-2364
120, rue de la Marina • Berthier-sur-Mer*

Garant®

L'outil officiel des Canadiens depuis 1895

www.garant.com

La population de Saint-François s'approprie son service de protection incendie

par Raynald Lafflamme

Plus de 200 personnes ont répondu à l'invitation du service Sécurité incendie de la Rivière-du-Sud lors de la journée porte ouverte du dimanche 7 octobre à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Les contribuables de Saint-François et de Saint-Pierre, liés désormais par une entente intermunicipale (deux tiers/un tiers) pour un service commun de protection incendie, ont pu en apprendre davantage sur les équipements de lutte contre les incendies de leur municipalité grâce à des kiosques d'information. Les Premiers Répondants étaient également sur place.

Le clou de la journée a certes été la présentation de la nouvelle autopompe dotée du système Mousse d'air comprimée (CAFS); une acquisition récente au coût de 275 000\$. Présent à l'événement pour procéder à la bénédiction du camion, le curé Daniel Ouellet a préféré d'entrée de jeu bénir les pompiers volontaires. Un geste qui a été grandement apprécié par ces derniers. Le nouveau maire Norbert Morin a pour sa part profité de l'occasion pour remercier son prédécesseur, Pierre Jean, qui a mené à terme cette nouvelle acquisition.

Après la partie protocolaire, les invités ont eu droit à une intervention avec le nouveau système Mousse d'air comprimé. Les pompiers ont érigé un mur de protection sur le côté est de la caserne alors qu'un véhicule automobile brûlait à quelques mètres du lieu.

Il faut surtout retenir de cette activité l'élément familial. Accompagnés



de leurs parents, les enfants ont eu droit à une attention particulière alors qu'ils ont pu, à leur plus grande joie, monter à bord de l'autopompe. Et les plus braves ont pu jouer d'adresse avec la lance du tuyau pompe.

«Je suis vraiment heureux de la réponse de la population. Les gens ont démontré leur sentiment d'appartenance envers leur service de protection incendie», a déclaré le chef pompier, Jacques Théberge.

Cet événement a été précédé le dimanche matin par le brunch du club social du service Sécurité incendie où plus de trois cents personnes ont partagé le repas dominical. ☉



Vous êtes les bienvenus

Menus du jour
Commandes pour emporter
Réservation jusqu'à 50 personnes
Restaurant: 259-7704



Bière froide
Café
Essence

Dépanneur: 259-7515

Ouvert de 6 h à 23 h

Tirage de la Loto-Fondation 2007

Voici les gagnants

La Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny a procédé au tirage des gagnants des prix de la Loto-Fondation le mercredi 17 octobre à 10h00 dans le hall d'entrée de l'hôpital.

La campagne a connu un bon succès puisque 7858 billets ont été vendus. Grâce au bénéfice recueilli de 30,000\$, une table de chirurgie pour le bloc opératoire a été acquise.

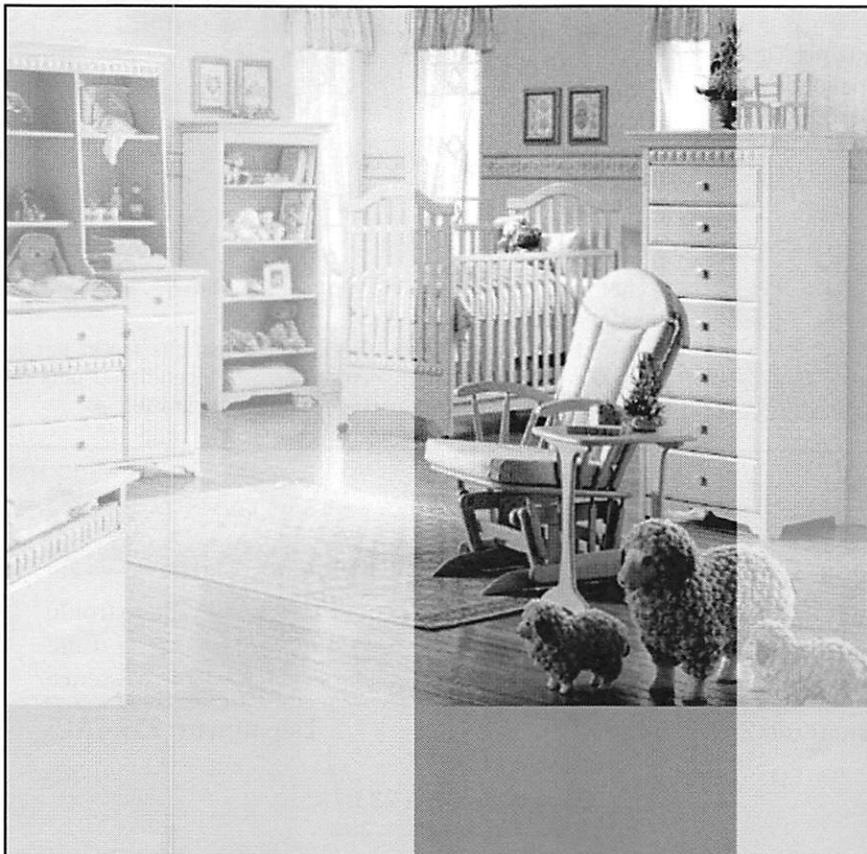
Félicitations aux 14 gagnants: François Gravel de L'Isle-aux-Grues (1500\$), Sylvie Gamache de Saint-Eugène (1000\$), Martine Pelletier de Saint-Adalbert (500\$), Benoit Martineau de Saint-François (500\$), Hélène Journault de L'Islet (100\$), Lyna St-Laurent de Montmagny (100\$), Odette Labrecque de Berthier-sur-Mer (100\$), Roch Robichaud de Saint-Damase (100\$), Marie Pelletier de Montmagny (100\$), Madeleine Martin de Montmagny (100\$), Pierre-André Poitras de Saint-Jean-Port-Joli (100\$), Daniel Fournier de Saint-Cyrille (100\$), Joël Guilmette de Saint-Pamphile (100\$), Claude Roy de Saint-Just-de-Bretenières (100\$).



La somme recueillie cette année servira à acheter une table de chirurgie pour le bloc opératoire. Sur la photo, on aperçoit Mme Hélène Bélanger, chef d'unité de soins spécialisés, M. Daniel Campagna, assistant infirmier chef, D^{re} Germaine Léveillé, chirurgienne et D^{re} Christine Laprise, chirurgienne.

Sincères remerciements aux vendeurs et aux superviseurs qui ont fait un travail exemplaire et qui ont permis cette réussite. Ce sont plus de 175 personnes qui se sont impliquées dans ce financement populaire. ☺

Source: Nicole Jean,
Adjointe administrative et coordonnatrice
d'événements



MORIGEAU-LÉPINE

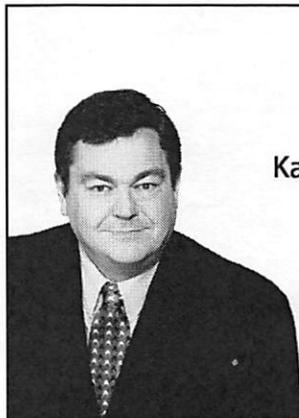
25, rue de L'Étang, Saint-François (Québec) G0R 2G0
Tél. : (418) 259-7721 Fax: (418) 259-7725

Position de la Fabrique suite à l'offre pour le presbytère

Saint-François, 18 octobre 2007
Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud
M. le maire
Messieurs les conseillers municipaux

Messieurs,

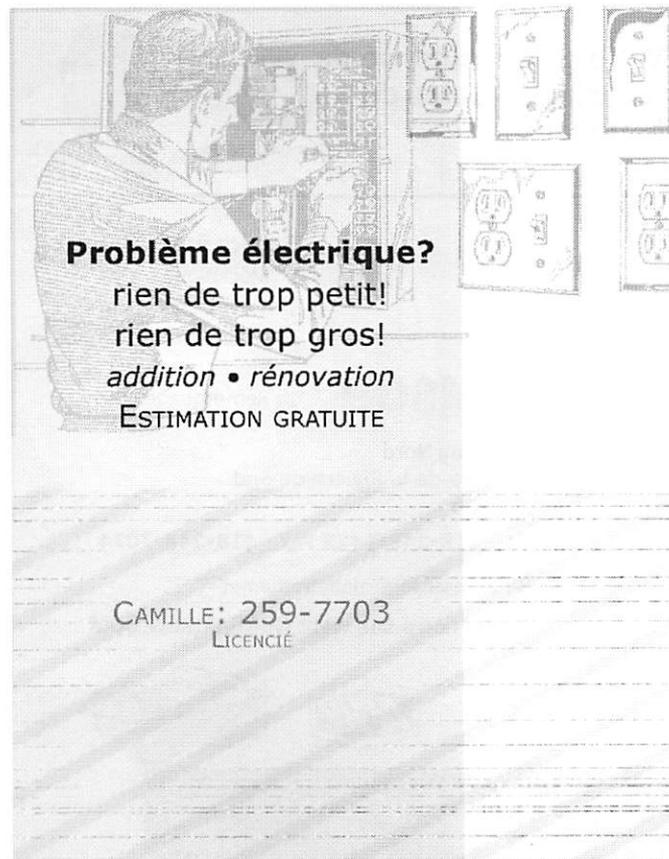
Voici, de façon officielle, le résultat de l'analyse du projet



**Paul Crête, député
Montmagny/L'Islet
Kamouraska/Rivière-du-Loup**

66, rue du Palais de Justice
Montmagny (Qc) G5V 1P5

Tél.: 248-1211



Problème électrique?
rien de trop petit!
rien de trop gros!
addition • rénovation
ESTIMATION GRATUITE

CAMILLE: 259-7703
LICENCIÉ

tel que présenté lors de la rencontre à laquelle vous nous aviez conviés le 11 septembre dernier.

Étant administrateurs des biens de la Fabrique, nos deux objectifs très bien définis et exprimés clairement à plusieurs reprises, de façon plus officielle lors de l'assemblée de paroissiens le 17 septembre, votre proposition ne cadre vraiment pas avec nos besoins pastoraux, ni nos besoins financiers. Inutile donc de reporter à nouveau ce dossier.

Les paroissiens ont été consultés. Ils veulent être informés. Le message est très clair. La réponse le sera également. Nous nous engageons à une communication honnête, franche.

À ce moment-ci, nous vous informons de notre demande officielle à la Ministre pour aliéner le presbytère et le mettre en vente, suite logique de l'acceptation par la Direction du Patrimoine de notre projet de lotissement.

Bien sûr, vous êtes toujours libres de faire une offre d'achat au moment déterminé par le Conseil de Fabrique. Nul besoin de vous rappeler que, pour être acceptée, votre offre devra répondre aux besoins de la Fabrique ainsi qu'aux normes diocésaines. Cependant, pour chacun de nous du Conseil, janvier 2008, sera l'échéancier ultime pour la suite de ce dossier.

À l'unanimité, après les 60 jours prévus par la loi pour une communication de la Ministre, le Conseil de Fabrique est disposé à mettre officiellement le presbytère en vente et à aller en appel d'offres.

Sachez que l'arrivée d'un nouveau voisin ne nous embarrasse aucunement. Dans le contexte de restrictions patrimoniales, d'usage décent exigé, des coûts d'acquisition, ajoutés en cela aux recommandations des deux comités de consultation diocésains, la transaction ne pourra que s'avérer positive et pour vous et pour nous. Quant aux relations de bon voisinage, pourquoi devrait-on s'inquiéter autant? Tous, ne vivons-nous pas entourés de «voisins»? Le respect du territoire, le respect des personnes, le désir sincère de s'entendre scelleront la relation et ne pourront que faire en sorte qu'il n'y ait que des gagnants...

Voilà! Sachez que, même si la décision n'est pas celle que vous souhaitez, pour nous, pour chacun, pour chacune de nous, elle est respectueuse de notre engagement, de notre rôle, envers la Fabrique, envers les paroissiens. Ça vaut pour aujourd'hui... pour les demains à venir aussi...

**Respectueusement vôtre,
Le Conseil de Fabrique.**

Fabienne Blais, Jean-Paul Bonneau, Monique Fiset, Ernest Lachance, Denis Lemieux, Pierrette Roy, Daniel Ouellet, curé et Denise Lamontagne, prés.

Extrait du procès verbal de la réunion régulière du Conseil de Fabrique de St-François, tenue à la sacristie, jeudi le 18 octobre 2007.

Suite à la page 7

Il y a une place pour toi chez les Fermières

■ **LE CERCLE DES FERMIERES** lance une invitation spéciale à toutes celles qui ont 14 ans et plus à venir rejoindre le groupe. Depuis sa fondation en 1927, le cercle a toujours travaillé, de concert avec les autres Cercles de la province, à améliorer les conditions de vies de la femme et de la famille et à transmettre son savoir-faire en arts et textiles et culturel du Québec. Il va s'en dire que pour continuer notre travail, il est bon que de nouvelles membres se joignent à nous. Leurs idées et leurs talents qu'elles viendront partager s'ajouteront aux richesses de notre Association. Vous êtes toujours invitées à venir assister à une réunion du 2^e mardi du mois à 19h30 au local de la maison de la paroisse. Il y a toujours plusieurs tirages de prix durant la soirée. L'avantage d'être membre du Cercle de Fermières est : recevoir la revue l'Actuelle qui nous renseigne sur les arts textiles et la cuisine; participer à des ateliers sur les arts textiles. Ces ateliers seront donnés au courant de l'année. Tu pourras toujours te renseigner sur le choix des ateliers que tu aimerais apprendre. Ces ateliers seront gratuits. Nous serons fières de vous compter parmi nous et nous vous attendons à bras ouverts. Oui il y a une place pour toi, dans notre Cercle. Bienvenue et à bientôt. ☺

Mireille Fournier 259-7526
Responsable Comité Recrutement

Suite de la page 7

Après avoir analysé avec beaucoup d'objectivité l'offre proposé par la Municipalité, les marguilliers, ayant à gérer au meilleur de leur jugement les biens de la Fabrique, en étant assujettis aux lois qui les encadrent, ont pris la décision qui suit:

Considérant

- L'incompatibilité des offres par rapport aux besoins connus et exprimés par le Conseil.
- L'impossibilité d'en arriver à une solution négociée sur le plan financier.
- L'expression de la volonté des paroissiens lors de l'assemblée le 17 septembre 2007.

Il est résolu à l'unanimité

- De ne pas s'engager dans des discussions stériles.
- D'aller en appel d'offre auprès du public à l'expiration des 60 jours de réflexion accordé à la Ministre.
- D'inviter la Municipalité à poursuivre si elle le désire à faire son offre selon les mêmes critères.
- D'exprimer, une fois de plus, notre décision de ne pas renouveler l'entente concernant la location de la bibliothèque (fin septembre 2009).
- De signifier notre ouverture à une cohabitation de la bibliothèque à la satisfaction du propriétaire et des paroissiens/lecteurs. ☺

Monique Fiset, secrétaire

FERME HORTICOLE

Lajoie



Conception, réalisation
et entretien paysager
Centre-jardin
Producteur de vivaces
et d'annuelles



330, boul. Saint-Vallier
Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0
Tél.: (418) 884-3124

**Votre centre autorisé de
recyclage d'autos de
la région**



Permis S.A.A.Q.: 60666



**NEUFS ET USAGÉS
USAGÉS à partir de 25\$**

GARAGE



SAMSON

873, Rang Nord
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 4B0

TÉL.: 418•248•1422 FAX.: 418•248•7074

@: ggbsamson@globetrotter.net

Visitez notre site web: **GGBSAMSON.COM**



Auto PLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN

Germain
Gilbert
Brigitte
Samson
Propriétaires.



Félicitations aux gagnants du concours municipal d'embellissement!

Le premier soir d'automne, le 23 septembre dernier, plus de 75 personnes ont participé à la soirée annuelle de remise des prix du concours municipal d'embellissement. Parmi les 21 aménagements inscrits, ceux des personnes suivantes ont été primés par la juge Madame Michelle Fiset:

PRIX RÉSIDENCES, FERMES, COMMERCE, INDUSTRIES

- 1^{er} Madame Diane Tondreau
- 2^e Monsieur et Madame Roch Roy
- 3^e Madame Elisabeth Lapointe

De son côté, madame Marjolaine Garant s'est mérité le Coup de cœur de la juge pour la finesse de son aménagement et son souci des détails.

À l'aide de diapositives de tous les aménagements inscrits au concours, Madame Fiset a souligné plusieurs points à ne pas oublier pour bien réussir un aménagement paysager.

Le comité a profité de la soirée pour présenter ses membres: Germain Chouinard, Maryse Laguë, Anny Marois, Daniel Morin et Stéphanie Ringuet. Le comité a également rendu compte de ses activités des douze derniers mois: plantation d'une dizaine épinettes à l'école, plantation d'un olivier et d'un érable à sucre au parc Olivier-Tremblay offerts par la famille Tremblay, organisation du concours municipal et de la soirée de remise des prix, distribution des arbres du ministère des Ressources naturelles, entretien des aménagements paysagers municipaux, planification de l'aménagement au garage municipal et au service des incendies et décorations de Noël de la municipalité.

Les gagnantes du concours municipal d'embellissement 2007: Mesdames Pierrette Roy (2^e prix), Diane Tondreau (1^{er} prix), Elisabeth Lapointe (3^e prix).



Pendant la soirée, Madame Maryse Laguë nous a donné, avec beaucoup d'enthousiasme, plusieurs conseils pour la plantation, la taille et l'entretien des petits arbres offerts chaque année par le ministère des Ressources naturelles. Sa causerie était accompagnée d'un excellent diaporama et d'exemples très concrets. Un chêne a même été taillé sur place!

En fin de soirée, des prix spéciaux pour les personnes inscrites au concours et de nombreux prix de présence ont été tirés. Le comité d'embellissement en profite pour remercier à nouveau ses généreux commanditaires: Jacques Blais, Boucherie Richard Morin, Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud, Albiny Corriveau, Couvre planchers Ernest Lachance, Dépanneur Ultra, Emballages L&M, Encans Boulet, Ferme horticole Lajoie, Michelle Fiset, Fleurs et jardins Lemieux, Garant, Meubles Morigeau-Lépine, D^r Simon Morin, Pharmacie Pierre Martin, Produits métalliques Roy, Société coopérative agricole de la Rivière du Sud, Weed Man

Les membres du comité félicitent chaleureusement les gagnants et remercient tous ceux et celles qui se sont inscrits au concours et qui ont participé à la soirée.

À l'année prochaine! ☺

Daniel Morin, pour le comité d'embellissement

BOUCHERIE
Richard Morin

602, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél.: 259-7783

Lundi-Mardi-Mercredi 8h à 17h30
Jeudi-Vendredi 8h à 21h
Samedi 8h à 17h

SPÉCIAUX TOUTES LES SEMAINES

- service d'abattage • viande de choix
- produits maison • viandes marinées pour méchoui et BBQ

LES CONSTRUCTIONS
JEAN BOUCHER

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Rénovation • Construction
Résidentielle • Commerciale

Licence RBQ
8000-1316-58

Le *nouvelle*
GARANTIE
MAISONS
NEUVES
APCHA

194, rue Principale -- Berthier-sur-Mer
Tél. et fax: 259-2628

Chronique les tiques et les puces

Les droits d'auteur et les brevets

par François Faguy
francois.faguy@globetrotter.net

Le mois d'octobre a été fertile en événements dans le domaine des brevets et des droits d'auteur. Le 4, la cour du Minnesota a condamné Madame Jammie Thomas à 220 000\$ d'amende pour avoir partagé illégalement 24 chansons avec le logiciel Kaaza (c'est plus de 9 000\$ par chanson!) L'association des éditeurs de disques américains, la RIAA, a englouti une fortune en honoraires d'avocats afin d'obtenir un jugement exemplaire contre cette mère monoparentale, dans le but d'effrayer d'éventuels pirates. Madame Thomas a décidé de porter sa cause en appel, vous pouvez l'aider financièrement en faisant un don sur son site Web. N'hésitez pas, il est temps de mettre la RIAA au pas.

Savez-vous que les éditeurs et distributeurs de disques encaissent la majeure partie du prix de vente d'un album, même si leur rôle n'est plus pertinent? Les artistes (auteurs, compositeurs et interprètes) ne reçoivent que des miettes. Mais, plusieurs artistes explorent de nouvelles avenues. Par exemple, depuis le 10 octobre, lorsque vous commandez le dernier album du groupe britannique bien connu Radioheads sur leur site Web, vous décidez vous-même du prix, une initiative plutôt inhabituelle. Les artistes les plus avant-gardistes offrent même leurs chansons gratuitement sur Internet, récoltant ainsi une publicité gratuite de grande qualité pour leurs spectacles. Ces artistes veulent maximiser les revenus de leurs spectacles plutôt que de percevoir les maigres redevances que leurs paient les compagnies de disques.

Encore dans le domaine des droits d'auteur, la société SCO a entamé, en 2003, des procédures judiciaires contre la société IBM pour 3 milliards de dollars parce qu'IBM aurait violé ses droits d'auteurs sur le logiciel Unix. Ces procès sont toujours très longs : après 4 ans, il n'y a toujours pas de verdict. Mais les droits d'auteur du logiciel Unix n'appartiennent pas à SCO. En effet, le 10 août 2007, le juge Dale A. Kimball a statué que ces droits appartenaient à la société Novell. Le 11 octobre, la société SCO, étouffée par les frais juridiques, s'est placée sous la protection de la loi sur les faillites. Un pique-assiette en moins...

Nous assistons aux tentatives désespérées de ceux qui n'ont pas su s'adapter à l'ère de l'Internet. Toutes ces poursuites sont futiles et coûteuses pour les entreprises, les consommateurs et les gouvernements. Comme je l'ai écrit il y a 4 ans, il est temps de changer les lois sur la protection de la propriété intellectuelle (voir les Tiques et les Puces numéros 11 et 13 sur mon site Web). Les événements récents nous démontrent que ces lois ne sont plus adaptées à notre époque.

Je vous invite à lire les numéros précédents sur mon site Web à l'adresse <http://pages.globetrotter.net/ffaguy> et à me faire parvenir vos commentaires à francois.faguy@globetrotter.net ou au (418)247-5104.

Tous droits réservés, © 2007, François Faguy

Références :

Le site Web de Jammie Thomas : www.freejammie.com

Le site Web du groupe Radioheads : www.inrainbows.com

Le texte du jugement contre SCO : www.groklaw.net/pdf/Novell-377.pdf

On s'en occupe!

ASSURANCES AUTO, HABITATION, COMMERCIALE

Pierre Paré
COURTIER EN
ASSURANCES DE
DOMMAGES



Denise Prévost
SOUSCRIPTRICE



Andrée-Anne Vézina
COURTIÈRE EN
ASSURANCES DE
DOMMAGES



Bernard Glasson
COURTIER EN
ASSURANCES DE
DOMMAGE



PLACEMENTS ET SERVICES FINANCIERS

Bertrand Bélanger
CONSEILLER EN SECURITE
FINANCIERE



Réal Fontaine
CONSEILLER EN SECURITE
FINANCIERE



Frédéric Picard
CONSEILLER EN SECURITE
FINANCIERE



Francis Fontaine
CONSEILLER EN SECURITE
FINANCIERE



AFL
Groupe Financier
UN CHOIX DE CONFIANCE

248-3358

234, boul. Taché Est, Montmagny

ÊTRE PRÉSENT ET TÉMOIGNER INVITER ET ACCUEILLIR

Pour assurer une présence active, participons!

Campagne annuelle de financement 2007

Pour se donner les moyens de poursuivre sa mission, votre paroisse vous tend la main chaque année. Même si elle peut compter sur d'innombrables bénévoles engagés dans tous ses secteurs d'activités (liturgie, pastorale, services aux démunis, entretien, ...), ce volontariat ne peut combler tous ses besoins. L'Église est dans le monde et, comme les autres institutions, elle a besoin de financement pour pouvoir offrir des services à ses membres.

Comme baptisé(e), l'invitation vous est donc faite de contribuer financièrement à la vie de votre communauté chrétienne en versant votre capitation qui a été fixée, pour l'année 2007, à 40\$ par personne majeure. Il s'agit d'un montant minimum déterminé par le diocèse. Les personnes plus à l'aise monétairement sont invitées à un don plus substantiel.

Votre don aide la communauté paroissiale à...

- Rassembler la communauté pour célébrer, prier, découvrir l'Évangile et fraterniser;
- Accueillir chaque personne, l'écouter et vivre avec elle son parcours de foi;
- Initier des jeunes et des adultes, à la vie chrétienne par l'engagement, le témoignage, la catéchèse et la préparation aux sacrements du Baptême, du Pardon, de l'Eucharistie ou de la Confirmation;

- Animer des temps de ressourcement et de formation chrétienne;
- Accompagner et préparer les couples dans leur projet de vie à deux et célébrer avec eux le sacrement du Mariage;
- Soutenir les familles en deuil et vivre des funérailles qui expriment l'espérance chrétienne;
- Être solidaire avec les personnes malades, exclues ou démunies;
- Collaborer avec divers mouvements et groupes du milieu;
- Participer à la conservation du patrimoine artistique, religieux et communautaire en entretenant l'église ou le cimetière paroissial.

Nous sommes responsables de la vitalité de notre paroisse. Pour qu'elle jouisse d'une présence active auprès de tous ses membres, participons généreusement.

Vous pouvez également faire un don planifié pour soutenir les œuvres pastorales de votre paroisse et aider à la conservation du patrimoine. Les moyens les plus populaires parmi les diverses formes de dons planifiés sont le legs testamentaire et le don d'assurance-vie. Informez-vous auprès de la fabrique ou du diocèse.

Nous vous remercions pour toutes les formes d'engagement et pour votre don. ☪

Votre Conseil de Fabrique.

Fabienne Blais, Jean-Paul Bonneau, Monique Fiset, Daniel Ouellet, curé, Ernest Lachance, Denis Lemieux, Pierrette Roy, Denise Lamontagne, prés.

Clinique de vaccination

Il y aura Clinique de vaccination sans rendez-vous le mardi 13 novembre de 9h à 16h à la salle du conseil, 534 chemin Saint-François Ouest. Le ministère de la Santé et des Services sociaux recommande le vaccin contre l'influenza (grippe). Le vaccin est gratuit pour les personnes de 60 ans et plus, pour celles qui sont atteintes d'une maladie chronique, pour les enfants de 6 à 23 mois et pour leurs proches. ☪

Jean Normand
Vice-président
T.D.L.

Pierre Normand
Président
T.D.L.



La Maison Funéraire
Laurent Normand

En toute confiance

Salon funéraire: 1, 1^{re} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

TÉL: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: Inormand@globetrotter.net

EMBALLAGES
Emballage de protection

L&M
Frédéric Jean
Directeur général

25, de l'Étang, Saint-François
(Québec) GOR 2G0 Canada

fredjean@emballageslm.com
www.emballageslm.com

Tél.: (418) 259-7710 Fax: (418) 259-7013
Sans frais: 1 866 259-7710

Les activités de novembre des Fermières

11 novembre

Le dimanche 11 novembre à 10h30, il y aura célébration de l'eucharistie à l'intention des Fermières vivantes et défuntés.

13 novembre

La réunion mensuelle des Fermières est le mardi 13 novembre à 19h30 au local habituel. Au programme :

- Invité en rapport avec les comités
- Soulignons la Sainte-Catherine
- Goûter



18 novembre

La population est invitée au Baza-bouffe le dimanche 18 novembre de 9h30 à 15h au Centre des loisirs de Saint-François. Artisanat, bricolage, décorations de Noël seront en vente auprès des artisans de la région. Pour celles et ceux qui le désirent, il y a possibilité de location de table auprès de Mireille Fournier au 259-7526 ou Monique Fiset au 259-7645. Venez nous encourager en faisant l'achat de vos cadeaux pour les fêtes.

Activité de Noël

Le mardi 11 décembre à 18 heures au restaurant l'Arrêt-Stop, les Fermières sont invitées à participer à l'activité de Noël. Souper et échange de cadeaux marqueront cette activité. Les cadeaux échangés consisteront à des articles ou des pièces de décoration pour la cuisine.

Artisanat-jeunesse

Le comité Artisanat-jeunesse offre la possibilité aux jeunes de 11 à 14 ans d'apprendre une technique artisanale: confection d'un foulard, tricot à la broche. Chaque participant fournit la laine de son choix. Pour de plus amples renseignements, contactez Mme Huguette Bouffard, responsable des arts textiles, au 259-7927.

Simone Simard, prop.
10, chemin des Prairies Est
Saint-François
(Québec) G0R 3A0
L.S.B.C. Inc.
Tél.: (418) 259-7140
Fax: (418) 259-7140

GARANTIE NATIONALE

Fernand Langlois
Président

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS
174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5
Tél.: (418) 248-5622 • Fax: (418) 248-7071

Produits Métalliques Roy inc.

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

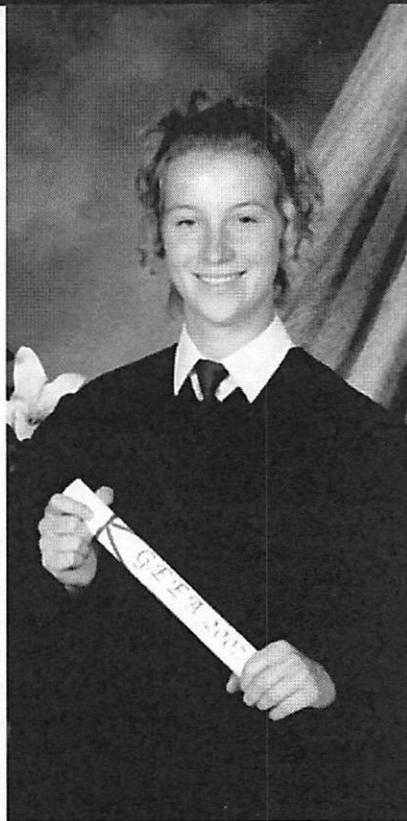
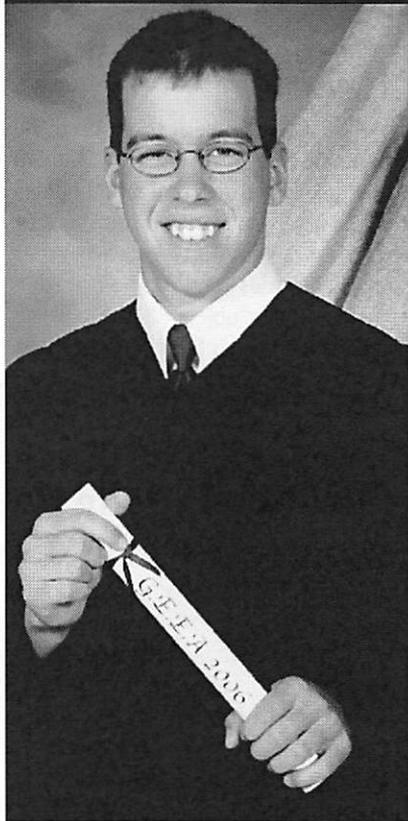
TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

Boulet
Encans Boulet inc.

Alfred Boulet
564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com

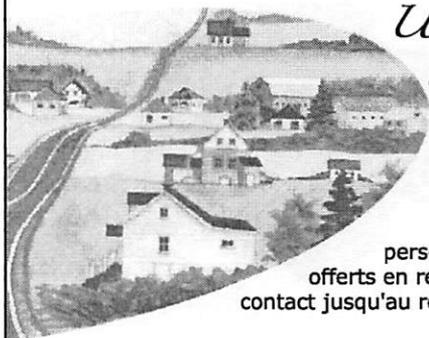
Achat et vente de ferme



Nouveaux diplômés en agriculture

Le 15 septembre 2007 à l'Institut de technologie agricole, campus de La Pocatière, avait lieu le gala et le souper marquant la remise des diplômes aux finissants, Sophie Boissonneault et Guillaume Paré de Saint-François ont reçu leur diplôme à la suite de leurs études en Gestion et Exploitation d'une entreprise agricole. Toutes nos félicitations. Bonne chance et bon succès. ☉

Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici



Une équipe dynamique et professionnelle à l'image et à l'écoute des gens d'ici.

Des services personnalisés entièrement offerts en région, de tout premier contact jusqu'au règlement d'un sinistre



Richard Galibois, agent
259-7405

Assurance

habitation • automobile • commercial • agricole • vie

Service de Répit parent à Saint-François

Le Centre communautaire Normandie tient à remercier M. Norbert Morin ainsi que les conseillers pour le prêt d'un local pour la réalisation du projet Répit parent à Saint-François. Merci à M. Laflamme pour le déménagement de l'équipement et le directeur de l'école La Francolière pour le prêt d'équipement.

Le service offert

Aux parents d'enfants de 0-5 ans, le service de répit vous est offert à chaque semaine depuis trois ans. Répit parent vous permet de prendre un peu de temps pour vous. Une fois semaine, vous pouvez réserver votre place. Une éducatrice en service de garde vous accueille, vous et votre enfant. Des jeux éducatifs et des collations santé lui sont offerts. Le service est offert au coût de 2\$ par semaine et s'adresse à toute la population, avec ou sans emploi.

Deux locaux sont aménagés pour le moment. Tous les mercredis au Centre communautaire Normandie pour une journée complète comprenant deux collations santé et un repas du guide canadien.

Tous les mardis matin à la Maison de la paroisse de Saint-François pour une demi-journée. Les lieux sont sécuritaires et sont approuvés par des gens qualifiés du CSSS et du CPE.

Pour réservation: 248-3158. Appelez tôt, les places sont limitées. ☉

Source: Nathalie Samson

COLLECTE DE PNEUS

Il y aura collecte de pneus le samedi 10 novembre de 8 heures à midi au garage municipal.

Une personne sera sur place pour vous informer. Voici la liste des pneus que la municipalité peut recueillir ainsi que le

RAPPEL

La collecte des monstres s'effectue le dernier vendredi de chaque mois. Toute personne intéressée n'a qu'à appeler au bureau municipal, donner son adresse et une brève description du ou des gros objets à se départir. Le transporteur «Les Concassés du Cap» est avisé par la Municipalité des endroits où il doit aller cueillir lesdits objets. Cette collecte mensuelle se fait pendant toute l'année. ☺

Pneu d'auto et camionnette (non-abîmé) ...	GRATUIT (Sans la jante)
Pneu de moto et de VTT	GRATUIT (Sans la jante)
Pneu de camion	GRATUIT (Sans la jante)
Pneu de «lift».....	3,80\$/ unité
Pneu catégorie agricole	15\$/unité
Pneu catégorie industrielle.....	25\$/unité

Yves Laflamme, directeur général

Invitation à l'Assemblée générale annuelle de L'Écho de St-François

Le journal communautaire L'Écho de St-François tiendra son assemblée générale annuelle le mercredi 28 novembre 2007 à 19h30 au local du journal, 2e étage de la Maison de la paroisse, 534, chemin Saint-François ouest. Pour exercer un droit de vote portant sur les activités de la corporation, il suffit d'être membre du journal. Le coût annuel est de 5\$ pour la catégorie Individuel et 25\$ pour la catégorie Organisme. Marquer votre soutien à votre journal communautaire. ☺

coût rattaché à chacun.

Les pneus devront être propres, sinon ils seront refusés.

Donc, ne ratez pas l'occasion de vous débarrasser de vos vieux pneus, tout en préservant l'environnement!

FERMETURE DU LIEU DEPOT

Le lieu de dépôt (à l'est du Garage municipal) pour le métal, le fer, les rebuts secs non-recyclables et les résidus verts sera fermé pour la période hivernale après le samedi 17 novembre 2007. La période d'ouverture est de 8h à 12h.

PHILIAS BLAIS & FILS ENR.



EXCAVATION • TERRASSEMENT • TRANSPORT • ÉPANDAGE • DÉNEIGEMENT

Terre noire, jardin et pelouse • Sable • Gravier • Tuff
• Fosse septique - champs d'épuration

HITACHI EX 120

Spécialités

- Excavation
- Fossés
- Drainage
- Fosse et fondation

Équipements

- 3 camions
- Bulldozer
- Mini-excavatrice
- Etc.

Informez-vous et comparez

PHILIAS BLAIS & FILS ENR.

Prop.: Jacques Blais #R.B.Q. 8264-0913-12

218, Rivière-du-Sud
Saint-François, Montmagny (Qc) GOR 3A0

Téléphone: **418-259-7841**

Site Internet: www.geocities.com/philiablais
Courrier électronique: philiablais@3web.net

BIOFILTRÉS

Ecoflo®

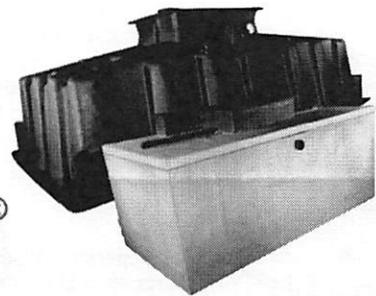
Ecoflo® LE PLUS SOUVENT RECOMMANDÉ, INSTALLÉ ET ÉPROUVÉ

Ecoflo® VOUS FAIT GAGNER DU TERRAIN

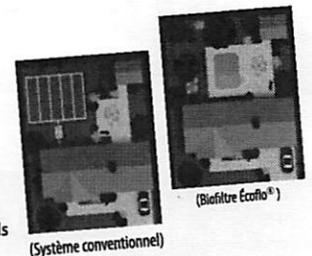
Ecoflo® UN PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT SIMPLE

TELLEMENT PLUS D'AVANTAGES

- Aucune composante électromécanique fonctionnant en continu
- Système passif et économique (faibles coûts d'opération)
- Filtre 100% naturel, renouvelable et recyclable
- Entretien préventif annuel sans frais inclus pour 10 ans
- Système autonome, compact et permanent
- Jusqu'à 3 à 4 fois moins d'espace que les systèmes conventionnels
- S'adapte à tout type de terrain



Certifiés BNQ 



(Système conventionnel)

La Brigade scolaire assure la sécurité des élèves de La Francolière

Bonjour,

Je m'appelle William Gagné. Je suis le capitaine de la brigade scolaire de l'école La Francolière. Nous sommes toute une équipe de brigadiers pour assurer la sécurité des élèves lors de leurs déplacements à pied ou en autobus scolaire. Laissez-moi vous les présenter.

Pour les piétons

- Éloïse Corriveau
- Véronique Pellerin
- Gabrielle Boulet
- Régine Fournier
- Alex Blais
- William Gagné
- Justine Laflamme
- Karen Tanguay
- Geneviève Laflamme
- Léa Breton
- Justine Morin



Notre responsable est madame Valérie Savoie. Depuis le début de l'année, nous avons fait quelques activités concernant la brigade. Il y a eu notre première rencontre où nous avons reçu notre ceinture ou notre dossard. Nous avons discuté des règles à respecter. Nous avons aussi signé notre carte de membre. Il y a eu également l'ouverture officielle de la brigade au gymnase de notre école par l'agent Denis Drouin de la Sûreté du Québec. Tous les élèves étaient présents. L'agent nous a donné des conseils et il nous a expliqué les règles à respecter.

En terminant, j'aimerais rappeler aux automobilistes d'être prudents et bonjour à toutes les personnes qui ont lu ce message. ☺

William Gagné, capitaine de la brigade scolaire 2007-2008

La Plage

Restauration • Hébergement • Réception

*Vivez l'ambiance de Noël
à La Plage*

**Vous êtes un groupe de
5 • 10 • ou même 42 et +**

Joignez-vous à d'autres groupes
pour votre *party de Noël*
Au cocktail, on double votre plaisir!
Souper table d'hôte 4 services
1 verre de vin inclus
Disco Mega Beat • André Jean

45\$ par personne
tout inclus

PARTY PME
Vendredi 7 décembre



*Quelques dates disponibles
pour votre party des fêtes*

Réservations et information:

195, boul. Blais Est • Berthier-sur-Mer
418•259•7514
www.laplage.ca

Nous sommes ouverts
7 jours/7 jusqu'au 2 janvier!

Nouveautés à la Bibliothèque du Rocher

Voici une liste des nouveaux volumes disponibles à la bibliothèque en date du 10 octobre:

- * Les enfants de la liberté de Marc Lévy
- * Le sentier de Roquemont, tome 2 de René Ouellet
- * Le monde parallèle & Le monde intemporel de Louis Lymburner
- * L'ex de mes rêves de Carole Matthews

SÉRIE JEUNESSE

- * Monsieur, Madame (10 volumes)
- * La fée (6 volumes)
- * Darhan (5 volumes)

Documentaires

- * La mer
- * À la ferme
- * Mon corps
- * Le monarque
- * Questions & réponses sur les animaux de la mer
- * La montagne
- * Plantes & fleurs
- * Les saisons

Horaire de la bibliothèque

Lundi 18h30 - 20h

Mercredi 14h - 16h

Merci à toutes les personnes qui ont donné des volumes à la Bibliothèque du Rocher. Nous en sommes très reconnaissants. ☺

Tel-Écoute et les attitudes importantes pour écouter adéquatement

L'accueil: Établir une relation de confiance avec la personne qui a besoin d'aide.

Le respect: Se centrer sur la personne et sur ses capacités à s'en sortir, sur le respect de ses choix et ses décisions.

L'empathie: Laisser ses propres préoccupations de côté le temps que l'on écoute l'autre. Se mettre à la place de l'autre.

L'authenticité: Rester soi-même, être vrai face à la personne.

Les bénévoles écoutants de Tel-Écoute sont disponibles pour vous écouter et ce, du lundi au vendredi de 18h à 4h du matin et les samedis et dimanches de midi à 4h du matin.

Besoin d'être écouté? de vous confier? Appelez, on vous écoute. ☺

TEL-ÉCOUTE DU LITTORAL

Anonyme, confidentiel et gratuit

248-4445



Jean Morin
Dany St-Pierre

- Électronique industrielle et agricole
- Mécanique industrielle et agricole
- Réparation de moteur électrique
- Contrôle et automatisation
- Service de vente au comptoir
- Service d'urgence 24 heures

ms2controlemont@globetrotter.net

171, 4^e rue
Montmagny (Québec)
G5V 3L6

Tél.: (418) 248-0444
Fax: (418) 248-0395

SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789
Ligne directe: 1 800 463-8744



Maisons pré-usinées

à haut rendement énergétique certifiées

3 Concepts d'acquisition
Autoconstructeur/Tâches partagées/Clé en main

Support technique
du début jusqu'à la fin de votre projet

Plus de 600 plans de maisons
consulter www.maisonlaprise.com

Bureau de vente
166 / 4e Rue / Montmagny / G5V 3L5
1.800.463.1107 / 418.248.0401

RBO: 2634-7666-98



TEI
GARANTIE
MÉTIERS
APCHN
Membre Platiné



GROUPE
SELECT
NOVOCLIMAT
AGENCE DE 100% ÉNERGIE ÉCOLOGIQUE



LAPRISE
Complice de votre projet



50
ANNÉES
SOCIÉTÉS
LES MEILLEUX
GÉRÉES

Recette des Fermières

Gâteau salade de fruits

Gâteau

2	tasses de farine
2 c. à table	de beurre
1	tasse de sucre
2	œufs
½ c. à thé	de soda
½ c. à thé	de poudre à pâte
1 boîte	de salade de fruits

Préparation

Mélanger sucre, œufs, beurre et les ingrédients secs en alternant.

Cuire à 350° F de 30 à 35 minutes.

Glaçage

1 boîte	de lait Carnation
1 tasse	de cassonade
¼ tasse	de beurre

Cuire dans une casserole jusqu'à l'obtention d'une bonne consistance.

Verser sur le gâteau. ☉

La boulangerie Le Joyeux Pétrin s'est démarquée cet été

En août dernier, à la suite du passage d'un journaliste de La Presse qui sillonnait la province pour découvrir quelques bonnes adresses de boulangeries, Le Joyeux Pétrin s'est avérée LA boulangerie à voir dans la région de Chaudière-Appalaches. L'article du journaliste Stéphane Champagne a d'ailleurs été réédité dans la section Tourisme du Nouvelliste de Trois-Rivières.

Propriété de Mme Jacinthe Gravel et de M. Charles Trudeau, l'entreprise existe depuis sept ans, mais est établie à Berthier-sur-Mer depuis maintenant cinq ans. Elle propose quotidiennement pas moins d'une cinquantaine de produits durant la saison estivale, soit 32 sortes de pains, huit types de viennoiseries et 10 variétés de tourtes qui peuvent être accompagnés de café biologique équitabile.

Selon M. Trudeau, qui est l'un des pionniers de la boulangerie artisanale avec ses 22 années d'expérience, ce sont la qualité et la variété de ses produits qui font la différence. « Les gens sont de plus en plus exigeants. C'est pourquoi tous nos produits sont faits à partir d'aliments de qualité. Nous utilisons,

entre autres, de la farine biologique, du sel de mer et du levain maison. De plus, nous nous faisons un devoir de se renouveler en offrant des créations originales. Le plus fascinant, c'est que notre clientèle s'adapte et parcourt plusieurs kilomètres pour goûter à nos nouveautés », a-t-il confié.

En effet, afin d'être avant-gardistes et de toujours offrir des nouveautés, les entrepreneurs concoctent annuellement des pains spéciaux pour souligner des fêtes ou événements particuliers. En 2008, ils offriront notamment le pain Champlain pour souligner le 400e anniversaire de fondation de Québec. Très impliqués dans leur milieu, ils accueillent régulièrement des groupes d'écoliers pour les initier au métier de boulanger.

Rappelons qu'en haute saison, Le Joyeux Pétrin emploie 10 personnes à temps plein et accueille une moyenne de 200 clients par jour, provenant majoritairement de l'extérieur de la région. En ce moment, la boulangerie est ouverte les fins de semaine seulement, mais il est toujours possible de commander des produits en communiquant d'avance avec les propriétaires en composant le 259-2223. ☉

Chronique policière

En toute sécurité en VTT

Au Québec, on compte plusieurs milliers d'adeptes de véhicules tout-terrains (VTT). Toutefois, qui dit beaucoup d'adeptes, dit aussi beaucoup de risques d'accidents.

Afin d'assurer votre protection, des règles de sécurité sont prévues dans la Loi sur les véhicules hors route. En voici quelques-unes à suivre pour éviter les accidents :

* Ne dépassez pas la vitesse maximale permise de 50 km/h.

* Ne conduisez pas de VTT de manière à mettre en péril la vie ou la sécurité des autres ni à endommager la propriété.

* Ne consommez pas de boissons alcoolisées si vous conduisez un VTT.

* Ne montez pas dans un VTT en mouvement, n'en descendez pas non plus.

* Ne laissez personne prendre place dans une remorque tirée par un VTT.

* Ne vous agrippez pas à un VTT.

* N'oubliez pas de toujours porter un casque protecteur et des lunettes si le casque n'est pas muni d'une visière. Portez aussi des chaussures.

En tout temps, usez de votre bon jugement pour profiter de ce loisir en toute sécurité.

BONNE RANDONNÉE! ☉

Des services de commercialisation et d'exportation au CLD de Montmagny

Le Centre local de développement (CLD) de la MRC de Montmagny fait preuve d'innovation en proposant des services spécialisés de commercialisation et d'exportation aux entreprises de la région. Pour ce faire, Mme Martine Leullier se joint à l'équipe du CLD afin d'offrir cette expertise.

Avec plus de 12 années d'expérience en développement et en marketing, Mme Leullier possède l'expertise pour accompagner les entreprises de la région qui désirent développer de nouveaux marchés, tant nationaux qu'internationaux. Ayant vécu de nombreuses années aux États-Unis, elle y a été chef de missions économiques et a notamment travaillé pour Chaudière-Appalaches Export à titre de gestionnaire de projets en développement de marchés.

Sous la gouverne du CLD, Mme Leullier aura le mandat d'analyser les besoins réels des entreprises et d'élaborer un plan d'action en fonction de leur potentiel de développement et des objectifs qu'elles souhaitent atteindre. Par la suite, Mme Leullier sera à la disposition des entreprises prometteuses pour les accompagner dans leurs démarches, les supporter dans l'établissement de leurs contacts d'affaires, les aider à négocier des contrats en anglais ou pour les accompagner à l'occasion de salons et de voyages à l'étranger.

Ces services spécialisés en commercialisation et en exportation seront offerts selon une tarification horaire ou forfaitaire très avantageuse, en fonction des besoins du client. Il est toutefois à noter que la première rencontre d'évaluation sera offerte gracieusement.

«Dans notre plan d'action pour supporter le développement de nos entreprises manufacturières existantes, le CLD a ciblé trois champs d'intervention stratégiques : la productivité, le recrutement de la main-d'œuvre et la commercialisation. Avec l'arrivée de Mme Leullier, nous investissons dans le service



Mme Martine Leullier, ici en présence de Mme Nathalie Cloutier, directrice générale du CLD de la MRC de Montmagny, aura le mandat d'analyser les besoins réels des entreprises en matière de commercialisation et d'exportation.

de commercialisation en offrant à nos entreprises un accompagnement professionnel et personnalisé à proximité afin de les soutenir concrètement dans leur développement de marchés. Cette corde de plus à notre arc pèse déjà dans la balance dans des discussions que nous avons eues avec des entreprises de l'extérieur qui évaluent des options pour établir leur nouvelle place d'affaires», a souligné la directrice générale de l'organisme, Mme Nathalie Cloutier.

Soulignons que le volet commercialisation/exportation s'ajoute à la gamme de services déjà offerts aux entreprises par le CLD de la MRC de Montmagny via son mandat de commissariat industriel et des services aux entrepreneurs.

Les entrepreneurs de la région qui ont des projets d'expansion en tête, principalement ceux évoluant dans le secteur manufacturier, sont donc invités à faire appel à l'expertise du CLD en communiquant avec Mme Leullier au (418) 248-5984 ou en discutant avec leur conseiller aux entreprises. ☉

**Source : Émilie Laurendeau
Communications régionales Montmagny**

Sgt/s Mélanie Dubreuil: ambassadrice des cadets de l'air de la région de Québec

Le 29 septembre dernier, pendant que les meilleurs golfeurs s'amusaient à Montréal pour la Coupe du Président, des jeunes cadets et cadettes de l'air se surpassaient à St-Georges de Beauce pour mériter le Trophée du Président de la ligue des cadets de l'air.

Ce concours a pour but de sélectionner la cadette ou le cadet le plus apte à représenter le mouvement des cadets de l'air lors d'événements spéciaux. Ses connaissances et ses qualités en communication sont donc ses principaux atouts.

C'est la sergent de section Mélanie Dubreuil de l'escadron 853 Lions Montmagny, qui a mérité ce prix cette année pour la grande région de Québec. Elle en est à sa quatrième année de cadette. Elle excelle en musique ayant déjà atteint le niveau 4 en clarinette. Elle se présente également au prix du Duc d'Edimbourg. Étudiante du secondaire 5, elle se dirigera par la suite en hygiène dentaire.

Mélanie Dubreuil représentera donc la région de Québec à la finale provinciale le 20 octobre prochain à St-Hyacinthe. Pour elle, ce se sera une expérience enrichissante et son sens des responsabilités en sera enrichi.

Le trophée du président est la plus haute distinction remise par la ligue à un cadet ou une cadette.



Sur la photo, la sgt/s Dubreuil est accompagnés du responsable du concours M. Léopold-Georges Hamel et de Herman Bleney président du comité répodant.

Encore bravo à la sergent de section Dubreuil, nouvelle ambassadrice des cadets de l'air de la région de Québec.

La ligue des cadets de l'air en partenariat avec le ministère de la Défense nationale, offre une pléiade d'activités gratuites aux jeunes de 12 à 18 ans. ☉

Source: Jacques Cadorette

**Confiez votre épilation à une professionnelle ayant
23 ans d'expérience.**



Salon Danielle esth.
esthétique • électrolyse
épilation au sucre visage et corps

Elle vous guidera parmi les différentes méthodes d'épilation et vous aidera à choisir ce qui vous convient le mieux.

*Si vous désirez les résultats souhaités pour le printemps 2008,
l'automne est la meilleure période de l'année
pour commencer les séances d'épilation.*

- Épilation à la cire tiède (Nouveau procédé au rouleau)
 - Jambes • Cuisses • Bras
- Épilation au sucre (Moins douloureux et plus naturel)
 - Visage • Corps
- Épilation à la cire chaude (Qualité supérieure)
 - Aïne • Bikini
 - Aisselle • Brésilien et total

**29, Rivière-Sud St-François (Québec) G0R 3A0
259-2694**

Pour son 1^{er} anniversaire

à St-François, Salon Danielle

vous offre

15% de rabais
lors de votre première visite.

Fréquence: 1 fois par mois

Avantages: Moins douloureux qu'à la maison,
produit est très supérieure à celle que l'on
retrouve dans les pharmacies.

**Lundi: 9h à 16h - Mercredi: 18h à 21h
Vendredi: 18h30 à 21h - Samedi: 8h30 à 12h**

Valide du 1 novembre au 30 novembre 2007

La peur, quel cauchemar!

Elle n'épargne personne. Quand elle nous saisit, notre pression artérielle augmente, nos muscles se tendent. La peur, c'est quoi au juste ?

C'est la nuit, tu ne dors pas. Tu n'arrêtes pas de penser au film d'horreur que tu viens de regarder. Soudain, tu entends des pas et une porte qui grince...

Aussitôt, ton cœur s'emballle, tu transpires. Prenant ton courage à deux mains, tu te lèves. Tremblant, tu marches lentement vers la cuisine... allumes la lumière...

Ce n'est que ton père, en train de se goinfrer dans le garde-manger! Aucun danger. Mais quelle trouille tu as eue!

Un système d'alarme

Tu n'as pas eu le temps de réfléchir. Quand tu as entendu les pas et le grincement, ton corps s'est automatiquement préparé à réagir à un danger. Et même si le danger ne s'est pas matérialisé, ta peur était bien réelle.

Ta pression artérielle a augmenté. Tes muscles se sont tendus. Ton cœur battait plus vite et tu transpirais. Pendant ce temps, tes glandes surrénales* ont libéré de l'adrénaline et du cortisol. Sous l'effet de ces deux hormones, ton corps et ton esprit sont devenus extrêmement alertes... Est-ce mieux de fuir ou d'affronter le danger? Dans les deux cas, tu étais prêt.

Quand tu as vu ton père, ton système d'alarme a compris qu'il n'y avait pas de danger. Il a donc cessé de « sonner ». Et ton corps a retrouvé son état normal.

Un avantage évolutif

Pour survivre, l'humain a dû apprendre très rapidement que certaines choses étaient dangereuses. Si l'homme des cavernes n'avait pas eu peur de l'énorme mammouth qui fonçait sur lui, il serait resté sur place et serait mort piétiné. Ce sont les plus peureux qui ont survécu!

* Glandes surrénales : petites glandes situées sur le sommet des reins. Elles sécrètent les hormones du stress et agissent sur le taux de sucre dans le sang.

Aimer la peur, ça se peut?

Voir quelqu'un se poursuivre par un tueur, ce n'est pas très rassurant. Alors pourquoi les films d'horreur sont-ils si populaires? Ce qu'on aime, ce sont les effets que la peur nous procure.

Pense à un manège épeurant. Hiii! Ça file à toute allure! Ça tourne à l'envers! Ton esprit est excité, tes sens sont aiguisés. C'est à cause de l'adrénaline sécrétée dans ton organisme. Quand c'est fini, tu ressens un soulagement agréable, comme si tu flottais. C'est l'effet de l'endorphine, une hormone produite par le cerveau pour apaiser ton corps. Aaaaah...

La peur sous observation

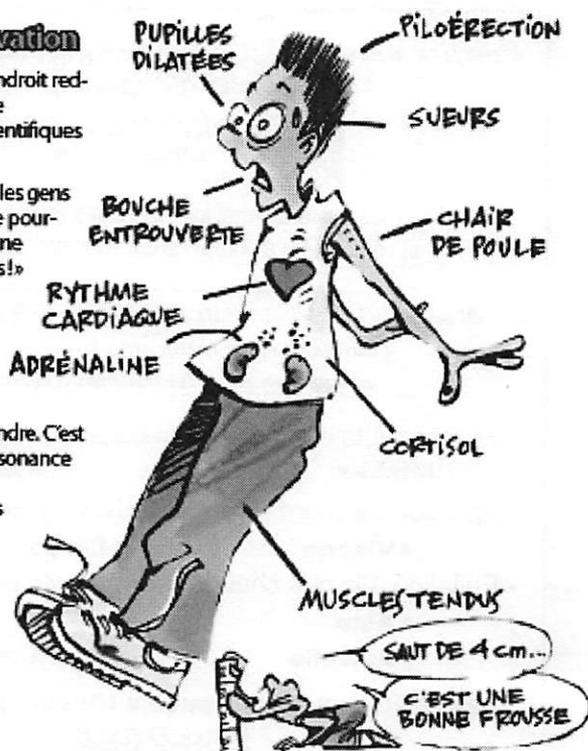
Un laboratoire n'est pas un endroit redoutable. Pourtant, c'est là que Jorge Armony et d'autres scientifiques étudient la peur.

Mais pas question de mettre les gens face à un vrai danger: « On ne pourrait pas enfermer une personne dans une cage pleine de lions! » s'exclame le neuropsychologue de l'hôpital Douglas, à Montréal.

Jorge Armony demande plutôt à ses sujets de s'allonger dans un grand cylindre. C'est un appareil d'imagerie par résonance magnétique fonctionnelle. À l'intérieur de ce tube, les gens visionnent diverses images qui suscitent la peur.

Pendant ce temps, Jorge Armony observe sur un écran quelles zones du cerveau s'activent. De cette façon, il veut déterminer ce qui se passe exactement dans le cerveau lorsqu'une personne est effrayée. L'objectif de ses recherches est de mieux comprendre certains troubles liés à la peur, comme les phobies.

À suivre au prochain numéro d'Hebdo-Science, les mythes et réalités de la peur.

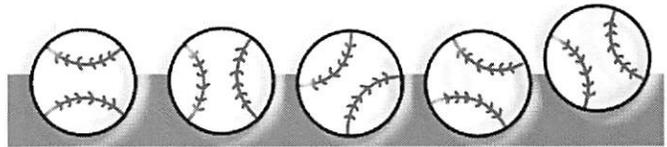




Je sème l'amour

Le mois qui commence aujourd'hui est habituellement associé à une tristesse présente partout: la température est maussade, les couleurs de la nature sont noyées dans un gris uniforme, les premiers froids viennent nous surprendre, et il pleut fréquemment. Malgré cela, je choisis ce jour pour semer de l'amour autour de moi. De ce que j'aurai ainsi semé aujourd'hui, des plants fleuriront demain. J'essaie donc d'adresser un mot d'encouragement à celui qui désespère. Je tends une main secourable à l'isolé. Je suis plus attentif et plus affectueux avec mes proches. Je me soucie davantage du bien-être commun dans les endroits publics. Puis, je passe à autre chose, sans attendre que se manifeste le résultat de mon geste. Ma journée reprend ses couleurs, et la joie revient. ☺

Jean Gendron



B A S E B A L L

AGA de l'Association du baseball mineur de Saint-François

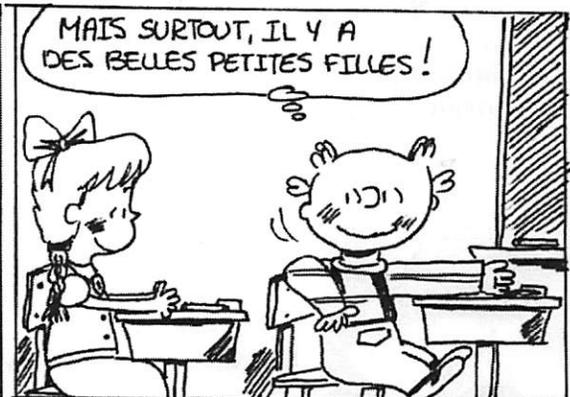
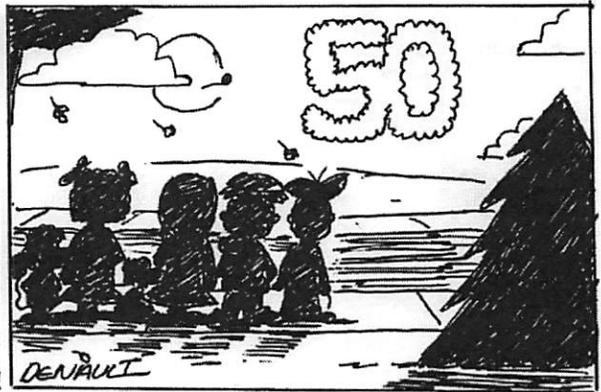
L'Association du baseball mineur de Saint-François tiendra son assemblée générale annuelle le mercredi 21 novembre à 19:30 heures dans le bar arrière du Centre des Loisirs de Saint-François.

Cette invitation s'adresse aux parents qui ont des jeunes qui jouent au baseball ou qui vont jouer l'été prochain. Pour assuré une bonne continuité de cette activité, nous comptons sur votre présence. Bienvenue à tous. ☺

Gaston Martineau, président

CASSY PAR DENAULT

Novembre 2007 - 50^e édition



50^e C'EST LA 50^e PARUTION DE CASSY DANS L'ÉCHO! BON MOIS DE NOVEMBRE À TOUS LES LECTEURS! 50^e

2007 *novembre*

Au fil des jours

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
				1 La Toussaint	2 	3
4 Messe des Fermières	5 Réunion du conseil	6	7	8	9 Bac bleu 	10 Collecte de pneus Garage municipal 8h00 à midi
11 Jour du Souvenir 	12 Tombée du Journal	13 Réunion des Fermières 19h30	14 Comité d'embellissement 19h30 	15	16 	17 FERMETURE DU LIEU DE DÉPÔT DU GARAGE MUNICIPAL
18 Bazar-Bouffe 9h30-15h00 Centre des loisirs	19	20	21 Assemblée générale annuelle Baseball Bar des Loisirs 19h30	22	23 Bac bleu 	24
25 SAINTE-CATHERINE	26	27	28	29	30 	
	 Sécurité routière «Soyons attentifs et responsables, ralentissons!»					

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 1^{er} octobre 2007, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Norbert Morin, maire, messieurs Yves Laflamme, Mario Marcoux, Réналd Roy, Auguste Boulet, Ernest Lachance et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Norbert Morin, maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Réналd Roy

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE
DU MARDI 4 SEPTEMBRE 2007**

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du mardi 4 septembre 2007 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du mardi 4 septembre 2007 soit accepté tel que déposé.

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER D'OCTOBRE 2007

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

Camions Sterling de Lévis, pièces équipement	13,40
Casse-croûte chez Mike, lunchs pompiers (feu Normandin).....	176,25
Diane Tondreau, 1 ^{er} prix concours embellissement 2007	200,00
Élisabeth R. Lapointe, 3 ^e prix concours embellissement 2007	75,00
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement.....	170,04
Hydro-Québec: Éclairage public.....	648,39
Clignotants école	34,48
.....	682,87
Michelle Fiset, jugement concours embellissement 2007	125,00
Pierre Morissette, abattage érable (M. Paroisse)	450,00
Postes Canada, envoi journal (extérieur)	26,12
Rock Roy, 2 ^e prix concours embellissement 2007	125,00
Stéphanie Ringuet, remb. facture embellissement.....	41,35
Telus, service bureau, garage, service incendie, usine eau potable	767,87
Yannick Laflamme, remb. achat pomme de douche (Pav. Bédard)	18,78
Ministre Revenu Québec, remise septembre 2007	6 921,51
Revenu Canada, remise septembre 2007	3 297,65
Carra, remise septembre 2007	386,48
La Fabrique, loyer bibliothèque octobre 2007	166,67
9010 1700 Québec inc., vitre camion Ford 10 roues	279,45
ABA Construction inc., installation porte de service au garage	304,25
Acklands Grainger, mousse (service incendie).....	626,10
Air Liquide, location bouteilles, gaz, acétylène.....	185,29
Aquatech, gestion et exploitation usine eau potable septembre	5 650,02
Bernier Imprimeurs, cartes d'affaire (maire).....	51,28
Bureautique Côte Sud:	
Contrat photocopieur	513,07
Cartouche imprimante, papeterie.....	257,17
.....	770,24
Canadian Tire, vérification camion Ford 1992 (service incendie).....	74,07
Carquest Pièces d'Auto: Pièce camion Ford.....	54,64

M
U
N
I
C
I
P
A
L
I
T
É
D
E
S
A
I
N
T
•
F
R
A
N
Ç
O
I
S

⊗	Achat d'équipement (suite au vol).....	798,45	
⊗	Pièces équipement	57,83	910,92
⊗	Charlyne Pépin, entretien usine eau potable		30,00
⊗	Cytech Mercier, réparation problème compresseur usine eau potable		147,40
⊗	Dell, 4 cartouches encre (usine eau potable)		158,39
⊗	Distribution A.B.R.: Lame béton 16»	398,81	
⊗	Dégraisneur + outils	770,30	1 169,11
⊗	Doris Truchon, remb. facture usine eau potable		6,18
⊗	Dura-lignes inc.: Ligne d'arrêt, traverses écoliers	341,85	
⊗	Lignage de rues.....	6 752,25	7 094,10
⊗	Engrenage LB inc., usiner 2 engrenages trempés, un arbre trempé, un case & 3 washers (souffleur).....	1 697,86	
⊗	Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 111 km		43,29
⊗	Fortin Sécurité Médic, gants, etc. (garage, ass. eaux).....		130,75
⊗	FQM, envoi Dicom		280,69
⊗	Gaétan Bolduc & Ass. inc., pièce poulie moteur + huile naturelle.....		569,31
⊗	Garage Fernand Langlois, réparation camion Chevrolet (suite au vol).....		1 058,74
⊗	Garage J.G. Rémillard, pièces réparation benne à sable (Mack), 10 couteaux niveleuse 7 pieds, 10 couteaux niveleuse 6 pieds		4 625,43
⊗	Garage Minville, boyau machine à pression.....		160,84
⊗	J. A. Larue inc., pièces réparation souffleur.....	12 125,16	
⊗	Jean-Alain Lemieux, honoraires perception taxes		277,02
⊗	Joachim Laferrière électricien, réparation lumières de rue.....		896,73
⊗	Jocelyne Noël, entretien bureau septembre 2007		105,00
⊗	John Meunier, matériel usine eau potable.....	2 625,62	
⊗	L. P. Tanguay, chlore 1800 litres à 0,43\$/litre.....		881,97
⊗	Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes.....		109,40
⊗	Lebeau Vitre d'autos, erreur sur facturation		16,77
⊗	L'Écho St-François, publicité septembre		855,00
⊗	Les Alarmes Clément Pelletier, service surveillance période 20/09/2007 au 19/09/2008		286,47
⊗	Les architectes Fontaine et Gauthier, honoraires professionnels projet presbytère	4 396,02	
⊗	Les Concassés du Cap, disposition au site - containers		463,70
⊗	Les Contrôles Provan associés inc., matériel usine eau potable	1 248,61	
⊗	Les Entreprises Lévisiennes, 3,22 t.m. à 56\$.....		205,48
⊗	Les Loisirs St-François, lunch soirée embellissement	341,85	
⊗	Martineau Express, transport colis.....		42,31
⊗	Maxxam, analyses eau potable, eaux usées	1 137,22	
⊗	Mercier inc., courroies usine eau potable		187,97
⊗	Métal LPC, réparations benne à sable (Mack).....		440,99
⊗	Microplus et Dumoulin, location projecteur (embellissement)		58,09
⊗	Ministre des Finances, dernier versement service Sûreté du Québec.....	69 214,00	
⊗	Motion Canada, pièce souffleur		110,26
⊗	MRC Montmagny, collecte sélective tonnage août		731,49
⊗	Novicom 2000 inc., radio (service incendie), radio (camion Chevrolet - suite au vol)	3 327,37	
⊗	Pagenet, location téléavertisseurs (service incendie).....		466,74
⊗	Pétrole Montmagny, 205 litres ultratrack.....		638,65
⊗	Pétroles JMB: 2 775,5 litres à 0,83\$ diesel.....	2637,68	
⊗	426,4 litres huile à chauffage garage	325,50	2 963,18
⊗	Philius Blais & fils enr., 1 voyage terre tamisée	182,32	
⊗	Pièce d'auto GGM, diverses pièces: Machinerie	143,50	
⊗	Équipements	55,56	
⊗	Rouleau Bomag	125,99	
⊗	Chevrolet	123,52	
⊗	Ford 10 roues	44,58	
⊗	Souffleur	29,37	522,52
⊗	Pierre Martin pharmacien, achat épipen (premiers répondants)	200,00	
⊗	Pneus André Ouellet: Pneu trailer.....	60,65	
⊗	Réparation crevaison Ford 10 roues	79,08	139,73
⊗	Praxair, oxygène usine eau potable.....	1 221,80	
⊗	REM, pièce camion Mack.....	52,47	
⊗	René Samson, fusibles (usine eau potable), fusibles et fils (caserne incendie)	323,97	
⊗	Restaurant l'Arrêt Stop, essence (service incendie)		19,50
⊗	Roy & Bénot, matériel ass. des eaux		200,55
⊗	Sablage Mobile M.L., sabler benne à sel (Mack)		740,67

Soc. Coop. Agr. Rive Sud, matériel divers:		
Maison de la Paroisse	24,36	
Souffleur	35,10	
Ass. eaux.....	27,10	
Équipement volé.....	24,00	
Usine eau potable.....	111,63	
Voirie.....	210,31	
Mack	22,75	
Service incendie.....	940,17	1 395,42
Technicolor Industrielle inc., pièce benne à sable (Mack).....	787,45	
Thibault: Location GMC Sierra 2003 du 30/07 au 30/08 (lors du vol)	712,19	
Réparation camion Chevrolet (suite au vol).....	601,26	1 313,45
Transport adapté Vieux Quai, transport adapté.....	388,35	
Tremblay, Blois, Mignault & Lemay: Honoraires professionnels	323,91	
Service 1 ^{re} ligne 2007	571,12	895,03
Veolia ES Service d'assainissement: Réparation entrée d'eau	834,24	
Service pompage entrée eau	834,24	1 668,48
Ville de Rivière-du-Loup, enfouissement vidanges août.....	2 154,08	
Yves Laflamme, remb. frais déplacement 450 km + hébergement colloque 19 et 20 septembre		256,40
Yvon Montminy, remb. dépenses congrès 1 ^{er} répondants.....		125,16
Yvon Rémillard, remb. dépenses congrès 1 ^{er} répondants.....		142,94
TOTAL:.....		160 947,08

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

SOUSSIONS SUR INVITATION POUR LE SABLE

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud demande des soumissions sur invitation pour la fourniture de sable et sel pour la saison 2007-2008. Le tout doit parvenir au bureau municipal au plus tard le 1^{er} octobre 2007 avant 16 heures (sable lavé avec sel 12%):

Les soumissionnaires invités sont les suivants:

Terrassements Joncas inc.	Martin Mercier inc.
Construction HDF inc.	Unibéton

Les soumissions sont ouvertes pendant la séance régulière du 1^{er} octobre 2007.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient le seul soumissionnaire qui a soumissionné, soit «Unibéton» au prix de vingt-deux dollars et vingt-deux sous (22,22\$) taxes incluses la tonne métrique livrée et dix-sept dollars et cinquante-quatre sous (17,54\$) taxes incluses la tonne métrique non livrée pour la fourniture en sable et en sel 12% pour la saison d'hiver 2007-2008;

QUE la qualité du sable avec sel 12% soit constante, c'est-à-dire un sable bien lavé et non agglutinant;

QUE le délai de livraison soit le plus court possible.

SOUSSIONS SUR INVITATION POUR L'HUILE DIESEL ET L'HUILE À CHAUFFAGE

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud demande des soumissions sur invitation pour la fourniture d'huile diesel et d'huile à chauffage de première qualité pour l'opération de ses équipements et pour le chauffage de ses immeubles.

Les invités ont jusqu'au lundi 1^{er} octobre 16 h pour envoyer leurs soumissions.

Les soumissionnaires invités sont les suivants:

Ultrafort inc.	Huiles Desroches inc.
Paquet et Fils	Pétrole Montmagny inc.
Les Pétroles Sonic	Pétroles JMB inc.

Les soumissions sont ouvertes pendant la séance régulière du 1^{er} octobre 2007.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a demandé des soumissions sur invitation pour la fourniture d'huile à chauffage et de diesel de première qualité pour la saison 2007-2008;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de «Les Pétroles JMB inc.» pour la fourniture d'huile à chauffage et de diesel de première qualité pour la saison 2007-2008;

QUE «Les Pétroles JMB inc.» desservent les besoins du garage municipal, de la Maison de la Paroisse et du

Centre des Loisirs;

QUE le produit soit de première qualité et que la livraison soit faite dans les meilleurs délais;

QUE les prix soient sujets aux fluctuations du marché et qu'une preuve écrite de la compagnie Ultramar soit fournie par «Les Pétroles JMB inc.» à la Municipalité à chaque changement de prix.

SOUSSIONS SUR INVITATION POUR ASPHALTAGE

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a des besoins de réfection sur deux tronçons de ses routes soit le chemin Morigeau et la Montée Les Prairies.

Les soumissionnaires invités ont jusqu'au lundi 1^{er} octobre à 16 h pour faire parvenir leurs propositions.

Les soumissionnaires invités sont les suivants:

Les Entreprises lévisiennes Les Constructions BML
Jacques et Raynald Morin Les Constructions HDF

Les soumissions sont ouvertes pendant la séance régulière du 1^{er} octobre 2007.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud va toucher du ministère des Transports une subvention de l'ordre de 50 000\$ répartis sur trois exercices financiers soit 20 000\$ en 2007, 20 000\$ en 2008 et 10 000\$ en 2009;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud va toucher une subvention de 9 480\$ du député Claude Roy pour l'amélioration de son réseau routier;

CONSIDÉRANT QUE le budget 2007 de la Municipalité permet de réaliser seulement la pulvérisation et la pause de la couche d'usure sur le tronçon du chemin Morigeau;

CONSIDÉRANT QUE des soumissions sur invitation ont été demandées auprès de quelques fournisseurs tel que l'exige le régime général concernant l'adjudication des contrats municipaux;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de «Construction BML Division de Sintra inc.» qui est de soixante-sept dollars et cinq sous (67,05\$) la tonne métrique et la pulvérisation à quatre-vingt sous (0,80\$) le m² pour une épaisseur de béton existant: 0-100 mm, à quatre-vingt-dix sous (0,90\$) le m² pour une épaisseur de béton existant: 100-150 mm, et à un dollar (1,00\$) le m² pour une épaisseur de béton existant: 150-200 mm.

En chiffres réels, ça signifie ceci:

1,160 t.m. à 67,05\$/t.m. = 77 778,00\$

TPS 4 666,68\$

TVQ 6 183,35\$

88 628,03\$

La Municipalité récupère la TPS, donc le coût net serait de: 83 961,35\$.

Si on prend le pire scénario pour la pulvérisation, c'est-à-dire que le béton bitumineux existant serait épais entre 150 et 200 mm sur les 7 475 m² de tronçon, il en coûterait:

7 475,00\$

TPS 448,50\$

TVQ 594,26\$

8 517,76\$

La Municipalité récupère la TPS, donc le coût net serait de 8 069,26\$ pour la pulvérisation.

Donc, le coût global net pour les 2 opérations totalise:

83 961,35\$

8 069,26\$

92 030,61\$

SOUSSIONS SUR INVITATION POUR MATÉRIEL D'AQUEDUC

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud va changer sa conduite d'aqueduc sur un tronçon de 436 mètres sur le chemin St-François Ouest. Aussi, a-t-elle demandé des soumissions sur invitation auprès des fournisseurs suivants:

	PRIX	TPS	TVQ	TOTAL
Réal Huot inc.	16 676,67	1 000,60	1 325,80	19 003,07
Wolseley Groupe Aqueduc	16 596,58	995,79	1 319,43	18 911,80
Emco	16 810,21	1 008,61	1 336,41	19 155,23

Ces travaux d'aqueduc vont se faire en régie interne.

CONSIDÉRANT QUE la conduite d'aqueduc à partir du numéro civique 707 chemin St-François Ouest jusqu'à l'extrémité ouest du village a absolument besoin d'être changée parce qu'elle est très corrodée;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu de nombreux bris d'aqueduc sur cette section lors des dernières années;

CONSIDÉRANT QUE le programme de remboursement de la taxe d'accise sur l'essence permet à la Municipalité de procéder au remplacement du tuyau d'aqueduc sur ce tronçon dès cette année;

CONSIDÉRANT QUE la majorité de ces travaux vont être faits en régie interne;

CONSIDÉRANT QUE le matériel requis a fait l'objet de demandes de soumissions sur invitation auprès de trois (3) fournisseurs différents;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission du fournisseur «Wolseley Groupe Aqueduc» au montant de dix-huit mille neuf cent onze dollars et quatre-vingt sous (18 911,80\$) taxes incluses pour une longueur de 436 mètres sur le chemin St-François Ouest;

QUE le matériel soit livré au garage municipal situé au 35, chemin St-François Est et cc, au plus tard le 3 octobre 2007.

SOUSSIONS SUR INVITATION POUR LE DÉNEIGEMENT

La Municipalité a demandé des soumissions sur invitation pour le déneigement aux endroits suivants:

- Maison de la paroisse et rue du Rocher
- À l'usine d'eau potable
- À la rue de l'entrée Chamberland et le poste de pompage à Morigeau
- Pour les Loisirs de St-François

Le délai pour faire parvenir sa soumission est fixé au lundi 1^{er} octobre à 16 h.

Le directeur ouvre les soumissions reçues et livre les résultats aux élus.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Lachance

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient les entrepreneurs suivants pour effectuer le déneigement pendant l'hiver 2007-2008;

Maison de la Paroisse et rue du Rocher	Ferme Magi 2000 inc. pour un montant de 1 836\$ taxes en sus
Usine d'eau potable	Monsieur René Laflamme pour 845\$ taxes en sus
Entrée Chamberland et poste de pompage à Morigeau	Monsieur Aurèle Gendron pour 675\$ taxes en sus
Les Loisirs St-François de Montmagny inc.	Ferme Magi 2000 inc. pour un montant de 1 600\$ taxes en sus

QUE les soumissionnaires retenus s'en tiennent vigoureusement aux spécifications qui apparaissent sur la demande de soumission qui les concerne.

CERTIFICAT D'AUTORISATION

Comme je le disais dans un point précédent, les travaux de remplacement de l'aqueduc à l'extrémité ouest de la paroisse vont se faire en régie interne.

Par contre, avant d'entreprendre les travaux, il faut obtenir un certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement. Il faut aussi que cette demande soit préparée par une firme d'ingénieur.

Le directeur rappelle aux élus que cette dépense est admissible dans le programme de remboursement de la taxe d'accise sur l'essence.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénaud Roy

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient les services de la firme «Noram Experts-Conseils inc.» et les habilite à produire une demande d'autorisation et à la soumettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;

QUE le directeur général/secrétaire-trésorier de la Municipalité, monsieur Yves Laflamme, soit autorisé à cheminer ce dossier;

QUE «Noram Experts-Conseils inc.» transmette au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, lorsque les travaux d'aqueduc seront achevés, une attestation signée par eux disant que l'autorisation accordée par le ministère a été respectée par la Municipalité.

OFFRE DE SERVICE POUR INSTALLATION D'AQUEDUC TEMPORAIRE

Pendant la durée des travaux d'aqueduc, les résidents devront continuer à être alimentés en eau. C'est pourquoi nous avons demandé à la compagnie LCS combien il en coûterait pour l'installation et la location de cet équipement.

Une copie de l'offre de service est remise à chacun des élus.

ATTENDU QUE les résidents touchés par le remplacement de la conduite d'aqueduc sur ce tronçon doivent continuer à être alimentés en eau pendant la durée entière des travaux;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient l'offre de service présentée par LES inc. (Laboratoire de canalisations souterraines inc.) le 24 septembre 2007 et qui porte le numéro 8741-0;

QUE la première option soit retenue. Elle inclut les actions suivantes:

- Alimentation temporaire en eau potable (63 mm)

Longueur totale de 428 mètres à 9,00\$ le mètre 3 852\$

- Nombre de raccordements: 12

- Installation 450\$

- Désinstallation 450\$

- Tests d'eau --

ENTENTE SUR LE PLAN D'AIDE MUTUELLE EN INCENDIE

La municipalité de Saint-Raphaël a signé une entente avec la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie.

Une copie de ladite entente est remise à chacun des élus.

Monsieur le Maire et le directeur général doivent signer cette entente.

Si cette entente vous convient, la Municipalité pourrait proposer la même entente à Saint-Raphaël afin qu'il y ait uniformité.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Rénauld Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a pris connaissance de l'entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie avec la municipalité de Saint-Raphaël et accepte de la signer,

QUE monsieur le Maire Norbert Morin et monsieur Yves Laflamme, directeur général/secrétaire-trésorier, soient les personnes autorisées à signer ladite entente.

Le Conseil municipal demande au directeur de transmettre une entente similaire en tous points à la municipalité de Saint-Raphaël. Le but de cet exercice est qu'il y ait uniformité des deux côtés.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud mandate le directeur pour transmettre à la municipalité de Saint-Raphaël une entente similaire à la leur concernant l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie.

PRESBYTÈRE

Suite à la réunion des paroissiens lundi le 17 septembre dernier à l'église concernant l'avenir du presbytère, la Municipalité décide:

ATTENDU QUE le comité pour le presbytère a déposé son rapport au Conseil municipal le 10 septembre 2007;

ATTENDU QUE le Conseil municipal accepte le projet présenté en insistant sur la nécessité de la participation financière du milieu;

ATTENDU QUE le Conseil municipal a rencontré le Conseil de la Fabrique le 11 septembre 2007 et que celle-ci a été des plus positives;

ATTENDU QUE la consultation des paroissiens à l'église, le lundi 17 septembre 2007, a suscité beaucoup d'intérêt chez notre population (161 personnes étaient présentes);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud mandate le comité pour le presbytère à poursuivre leur démarche afin d'atteindre leur objectif, soit de réaliser le projet de changement de vocation du presbytère avec la participation financière du milieu et des aides gouvernementales.

PLOMBERIE À LA PISCINE

Des démarches ont été faites auprès de deux ministères en vue d'obtenir une aide financière qui permettrait de doter les douches, au bâtiment de la piscine, d'eau chaude.

CONSIDÉRANT QUE le règlement sur la qualité de l'eau potable fait mention que les utilisateurs de piscines publiques doivent se doucher;

CONSIDÉRANT QUE les douches au bâtiment de la piscine extérieure ne sont pas dotées d'eau chaude;

CONSIDÉRANT QU'une évaluation de coût a été faite et qu'il en coûterait environ 3 300\$ de pièces;

CONSIDÉRANT QU'une aide financière de l'ordre de 1 500\$ est déjà confirmée par le député de Montmagny-L'Islet;

CONSIDÉRANT QU'une autre aide financière avec un montant équivalent devrait parvenir sous peu en provenance de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de plomberie pourraient être faits à moindre coût;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal donne son accord pour que les travaux de plomberie à la piscine soient immédiatement entrepris afin que l'été prochain, les jeunes et les moins jeunes puissent en bénéficier.

ADHÉSION À UNE NOUVELLE MUTUELLE DE PRÉVENTION

La performance de la mutuelle de prévention en santé et sécurité du travail du Groupe AST n'est pas performante depuis des années. Les taux payés sont plus élevés que ceux qu'on paierait à la CSST si on ne faisait pas partie de cette mutuelle. En effet, depuis 2003, le taux en mutuelle est plus élevé que le taux de l'unité, par exemple:

	2003	2004	2005	2006	2007
Taux en mutuelle	1,75	1,96	2,06	2,23	2,47
Taux de l'unité	1,63	1,77	1,57	1,71	1,89

Aussi, pour contrer cette situation, la FQM décide de créer une nouvelle mutuelle de prévention en santé et sécurité du travail qui sera effective dès le 1^{er} janvier 2008. Cette nouvelle mutuelle va s'appeler «FQM Prévention». L'objectif visé est que le taux de la nouvelle mutuelle soit moins élevé que le taux de l'unité à partir de 2012.

Le directeur vous a déjà remis des documents concernant cette proposition. Est-ce que vous êtes d'accord pour y adhérer? D'autres documents sont remis aux élus.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE les administrateurs en ayant fait une lecture complète et s'en déclarant satisfaits, que l'entente projetée avec la Commission de la santé et de la sécurité du travail relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 2008 soit acceptée telle que rédigée, et que la Fédération Québécoise des Municipalités soit autorisée à signer cette entente pour et au nom de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente, et ce, tant que la présente autorisation n'a pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution des administrateurs de la Municipalité.

ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

Pour l'exécution des travaux d'aqueduc à l'extrémité ouest du village, le directeur a fait mention au Conseil municipal qu'il fallait obtenir un certificat d'autorisation pour procéder (point municipal no 6) auprès d'une firme d'ingénieurs accréditée.

En plus, il faut faire faire une évaluation environnementale de site – phase 1 (version abrégée). Ça consiste en une étude de caractérisation entre les numéros civiques 707 et 810 chemin St-François Ouest. Voici les 3 laboratoires qui ont été invités à soumissionner:

- 1) Inspec-Sol 1 700\$
- 2) Technisol 1 600\$
- 3) Terrapex 1 450\$

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient l'offre de service du laboratoire «Terrapex Environnement» pour la réalisation d'une évaluation environnementale phase 1 (version abrégée) à un coût de mille quatre cent cinquante dollars (1 450\$) taxes en sus.

HUILE EN VRAC

Le responsable des travaux publics et le mécanicien sont d'avis que le garage municipal devrait se doter d'un équipement pour avoir de l'huile en vrac. Ainsi, bien du temps serait sauvé.

La Cie «April Super Flo inc.» offre la possibilité de financer l'équipement requis de 1 900\$ en autant que la Municipalité prenne leurs produits pétroliers pendant 5 ans. Un minimum de 5 000 litres doit être acheté durant toute cette période.

Une copie de contrat de financement d'équipement est remise aux élus afin qu'ils en prennent connaissance.

Évidemment, la Cie «April Super Flo inc.» s'occupe de la récupération de toutes les huiles usées, filtres, contenants de plastique, etc.

Le litre en vrac coûte 0,13\$/litre de moins qu'en contenant individuel.

CONSIDÉRANT QUE le coût de l'huile en vrac est moins élevé qu'en contenant individuel;

CONSIDÉRANT QUE l'équipement de fonctionnement est entièrement financé par le fournisseur;

CONSIDÉRANT QUE le fournisseur s'occupe de récupérer toutes les huiles usées, filtres et contenants de plastique sans coût additionnel et ce, pendant toute la durée du contrat;

CONSIDÉRANT QU'un tel équipement permettrait au mécanicien d'être plus efficace dans son travail;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de signer un contrat avec la compagnie «April Super Flo inc.» en fourniture d'huile en vrac pour une durée de cinq (5) ans;

QUE les conditions apparaissant au contrat soient respectées par les parties.

VARIA

- Une pétition est déposée au Conseil municipal par mesdames Marie-Claire Gendron, Géraldine Paré et monsieur René Fiset.

L'objet de la pétition déposée est contre l'achat du presbytère de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud par la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Monsieur le Maire prend acte de la pétition déposée.

Suite au dépôt de la pétition, de nombreux citoyens présents dans la salle ont souhaité que la Municipalité les informe de leur projet concernant le presbytère et ce, le plus tôt possible.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Lachance

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance régulière se termine à vingt et une heures et trente-sept minutes.

Adopté unanimement

Norbert Morin, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.



Les Petites annonces de L'Écho

Coiffe toutou

Spécialité toilettage de chiens à domicile. Chantal Fortier, diplômée. Cell: 802-6876, 6, 1^{re} Est Saint-François.

Weed Man®

FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

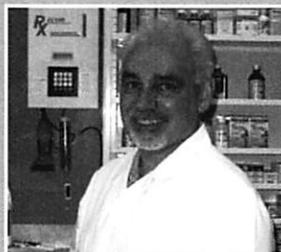
ENTRETIEN DE PELOUSE

ESTIMATION GRATUITE

256, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-7700

SANS FRAIS: 1 800 463-4877



Pierre Martin

membre PROXIM

542, Chemin St-François O.,
St-François
418 259-7728

PRENEZ SOIN DE VOS PIEDS

Rêvez-vous de pieds doux et sains? Des pieds sans problème qui vous emmènent partout? Pour obtenir un tel résultat, il est indispensable de leur prodiguer des soins attentifs.

Si vous voulez garder vos pieds en santé, il faut bien les traiter. Examinez-les régulièrement et coupez ou limez vos ongles d'orteils périodiquement. Bien sûr, portez une attention particulière au choix de vos chaussures. Elles contribuent à votre confort et favorisent votre équilibre, ce qui vous protège contre les chutes et les blessures. De plus, vos pieds doivent toujours être au sec. Il est donc recommandé de porter des bas de fibres naturelles, soit de coton ou de laine et qui ne compriment pas vos orteils.

L'hydratation est la meilleure protection pour la peau des pieds. Elle permet d'éviter l'assèchement qui provoque les cors, les callosités et les crevasses. Lavez d'abord vos pieds tous les jours à l'eau savonneuse, en les asséchant soigneusement, surtout entre les orteils. Un gommage hebdomadaire permet également d'éliminer les peaux mortes, pour rendre la peau des pieds plus satinée.

Pour vous aider à maintenir une bonne hygiène des pieds, nous vous offrons en exclusivité la gamme de produits de soins pour les pieds Nu NATURE, spécialement conçue pour le soin des pieds.



Proxim

Votre destination bien-être

groupeproxim.ca

www.lettragedc.com

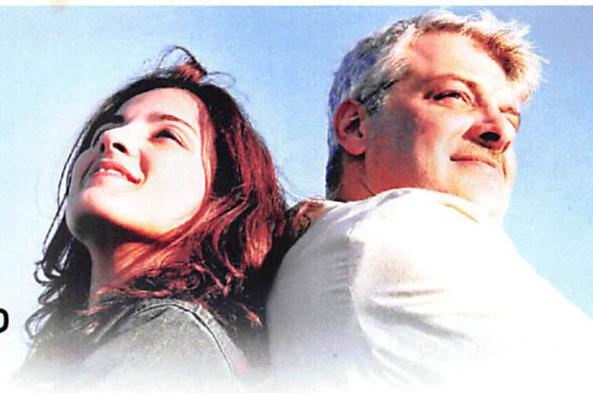


884-4370

*MACHINERIES *VÉHICULES *COMMERCE
*PANCARTES DE FERME *AIRBRUSH
*DESSINS

LA RETRAITE :

COMMENT PASSER DU RÊVE À LA RÉALITÉ?



Lorsque vous pensez à votre retraite, vous avez sûrement en tête des projets et des rêves qui vous emballent : partir en voyage, vous adonner à vos loisirs préférés ou tout simplement profiter de la vie... Vos projets ne sont peut-être pas tout à fait définis mais la pensée d'une retraite confortable, associée à la tranquillité d'esprit, vous ravit sûrement.

Déterminer vos objectifs de retraite

Si on tient compte du fait que la retraite dure aujourd'hui presque aussi longtemps que la vie active, parfois même jusqu'à 30 ans, voilà qui mérite que l'on s'y attarde un peu. Plusieurs questions méritent donc réflexion afin de planifier adéquatement votre rêve de retraite. Par exemple :

- À quel âge comptez-vous prendre votre retraite?
- Comment comptez-vous occuper votre temps à la retraite?
- Quelles sont vos attentes financières à l'égard de votre retraite?
- Quel sera le montant nécessaire d'épargne en fonction de vos objectifs de retraite?
- Etc.

Évaluer vos sources de revenus

En général, pour maintenir son niveau de vie à la retraite, on estime qu'il est requis d'avoir des revenus de retraite équivalant à 70% du revenu brut des dernières années. Qu'en est-il pour vous? Plusieurs sources de revenus sont à considérer dans votre planification financière à la retraite : des revenus provenant entre autres de votre caisse de retraite, de la Régie des rentes du Québec, de la Pension de sécurité de la vieillesse, de vos placements REER et hors REER ou encore, de vos biens personnels (vente de la résidence principale et/ou secondaire). Faire le point avec votre conseiller de la caisse sur votre situation financière souhaitée à la retraite ainsi que sur vos diverses sources de revenus vous permettrait :

- d'évaluer votre rêve de retraite;
- d'établir une stratégie financière appropriée, tenant compte de l'apport des régimes publics et autres;
- de voir concrètement les actions à mettre en place, d'ici la retraite, pour concrétiser votre rêve;
- de planifier avec vous votre prochaine cotisation REER.

Votre conseiller de la caisse peut vous donner des conseils judicieux et des moyens adéquats afin de faire passer votre objectif de retraite du rêve à la réalité.

Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud
526, chemin St-François Ouest, case postale 160
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (QC) G0R 3A0
418 259-7786

Centre de services St-Pierre-du-Sud
689, rue Principale
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (QC) G0R 4B0
418 248-1927

www.desjardins.com/caisse-rivieresud



Desjardins
Caisse populaire
de la Rivière du Sud